

Angelus

On nous pose cette question: « Une personne éloignée de l'Eglise n'entend pas sonner l'Angelus. Pour gagner l'indulgence, elle se sert d'une petite sonnette pendant sa récitation. Est-ce suffisant pour gagner les indulgences? »

R. 1° Pour gagner les indulgences, il n'est pas nécessaire que la cloche soit bénié. (Decr. auth., n. 414).

2° Le Pape Pie VI, par rescrit de la Congrégation de la Propagande du 18 mars 1781, accorde ces mêmes indulgences à tous les fidèles qui se trouvent dans un lieu où l'on ne sonne pas la cloche, pourvu que, vers les heures marquées, ils récitent, d'un cœur contrit et avec dévotion, selon la diversité des temps, l'*Angelus* ou le *Regina Cæli*.

3° S. S. Léon XIII, par rescrit de la S. Congrégation des Indulgences du 3 avril 1884, accorda les mêmes indulgences aux fidèles qu'une raison suffisante empêche de se mettre à genoux et d'entendre le son de la cloche, pourvu qu'ils récitent dignement avec attention et dévotion, le matin, ou vers midi, ou vers le soir l'*Angelus* et les trois *Ave Maria* avec le verset *Ora pro nobis* et l'oraison *Gratiam tuam*.

En cette fête de l'Annonciation, nous ne saurions trop engager les familles chrétiennes à reprendre l'habitude de réciter en commun l'*Angelus* le midi et le soir, avant de se mettre à table, puisque les concessions ci-dessus rappelées permettent de gagner les indulgences dans ces conditions. C'est d'ailleurs l'acte de piété par excellence en l'honneur du mystère de l'Incarnation et de la divine et virgine Maternité de Marie.

Sem. relig. de Cambrai.

Le décret *Quam Singulari* en Chine

J'étais dans une chrétienté pour la Mission. Chacun, jeune ou vieux, doit venir réciter son catéchisme au Père. Une petite fille de 8 ans $\frac{1}{2}$, (7 ans $\frac{1}{2}$ à l'Européenne) se présente: « Voyons, qu'est-ce que tu as étudié? — Tout. — Comment tout, toute la première partie du catéchisme? — Non, Père, je sais tout le